

Mardi, 4 avril 1899.

Trois heures de l'après-midi.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur le bureau :—
Par M. Tisdale,—la pétition de George Gooderham et autres.

Par M. McAlistér,—La pétition de la Compagnie d'Estacades de la Ristigouche.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De David Stock, machiniste, de Toronto, Ontario, demandant un acte de divorce d'avec sa femme, Mary Stock, née Spaulding.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, demandant un acte qui étende le délai prescrit pour le commencement et l'achèvement des travaux de sa ligne et de son prolongement.

De la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue et de la Baie de James, demandant un acte qui recule la date fixée pour l'achèvement des diverses sections de sa ligne, et pour d'autres objets.

De D. S. Walker et autres, demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de l'Alaska et du Nord-Ouest.

De la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique demandant un acte qui change son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer du Yukon Britannique" et autres amendements à sa charte.

De l'Institut Agricole de Portage-la-Prairie, demandant que certains chemins de fer dans Manitoba, soient achetés et administrés par le gouvernement, dans l'intérêt des habitants de cette province.

La pétition du conseil municipal du comté d'Essex, Ontario, demandant un supplément de solde de vingt-cinq cents par jour, pour chaque officier non-commissionné et chaque soldat, pendant les exercices militaires annuels, ayant été lue,—

M. l'Orateur décide qu'elle ne pouvait être reçue, vu que ses conclusions impliqueraient la dépense de deniers publics.

Sir Louis H. Davies, l'un des des membres du Conseil Privé de la Reine, dépose sur le bureau, un état des dépenses se rattachant aux primes de pêche pour 1897-98.
Document de la Session No 32.

Ordonné, que M. Poupore ait la permission de présenter un bill (No 20) constituant en corporation la Compagnie Minière et de chemin de fer Zénith.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Belcourt ait la permission de présenter un bill (No 21) concernant la Compagnie d'Assurance des chemins de fer canadiens contre les accidents.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonné pour demain.

Ordonné, que M. Belcourt ait la permission de présenter un bill (No 22) constituant en corporation la Compagnie du pont d'Ontario et Québec.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.